



Section d'Aubervilliers



Section des
établissements Diderot,
Hamili, Le Corbusier,
Wallon



Section d'Aubervilliers

Communiqué intersyndicale éducation de la ville d'Aubervilliers

Le 19 mars dernier, une ancienne élève de nos collèges et lycées, s'est faite pousser, mettre à terre, et tazer par 7 policiers, mise en cellule durant une heure, alors qu'elle sortait faire des courses pour son enfant. L'arrestation a été si violente (coups et insultes), qu'elle a donné lieu à 5 jours d'I.T.T (séquelles psychologiques et physiques : trauma épaule gauche et poignet droit, des hématomes et des douleurs de la cuisse gauche). Tout cela devant son petit frère qui l'accompagnait faire les courses. Est-ce que de telles images auraient pu être filmées dans les beaux quartiers, sur les quais de la Seine, dans le bois de Boulogne ou sur les plages de l'île de Ré, où les "infractions" aux confinements ont été constatées ?

Cette arrestation n'est qu'un des exemples de ce que subissent aujourd'hui nos élèves. Depuis de nombreuses années les violences policières à Aubervilliers, et ailleurs en Seine-Saint-Denis, sont intolérables. Nos élèves, même très jeunes, y sont confronté·es quotidiennement.

Nous ne sommes pas tou·te·s égaux face au confinement. La continuité pédagogique promise par Blanquer relayée par des médias n'est qu'un leurre, vue le nombre important de familles du département n'ayant pas d'ordinateurs. À cela s'ajoute le confinement dans des appartements trop petits, sans source de revenus pour un certain nombre de familles. Et maintenant, un pouvoir accru à une police dont les agissements étaient déjà insupportables.

La crise sanitaire ne peut être utilisée comme un prétexte à l'accroissement des violences policières que sont contraint·es de subir nos élèves, et les habitant·es d'Aubervilliers. Les sections syndicales SNES des collèges Diderot et Halimi, de la cité scolaire Wallon, du lycée Le Corbusier, les sections syndicales CGT éduc'action et Sud éducation, d'Aubervilliers, condamnent vivement ces violences, et l'impunité de leurs auteurs.